

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOTOBECANE TYPE 40 V

Construit par " Les Ateliers de la MOTOBECANE "

16, Rue Lesault - 93 PANTIN (Seine-Saint-Denis)

R. C. Seine 54 B 7011

Marque. — MOTOBECANE. — **Type.** — 40 V. — **Genre.** — Cyclomoteur.

Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 1.

Poids total autorisé en charge. — 167 kg.

Nom et adresse du constructeur. — "Les Ateliers de la MOTOBECANE", 16, rue Lesault, 93 - PANTIN (Seine-St-Denis).

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.

Roues. — A rayons munies de pneumatiques de 2×17 .

Pédalier. — A roue de 28 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux un pignon à roue libre de 16 dents solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1,110 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,680 m. — Largeur 0,620 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,08 m.

Poids du véhicule sans carburant. — 39 kg.

Poids du véhicule en ordre de route. — 42 kg.

Poids total autorisé en charge. — 167 kg.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion. — Cycle à 2 temps, monocylindrique.

Alésage. — $39 \frac{m}{m}$. — Course $41,8 \frac{m}{m}$. — Cylindrée $49,933 \text{ cm}^3$.

Taux de compression. — 7,8.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — Contenance 3,650 litres, fermé par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 5.300 t/m. — Correspondant au couple maximum 3.000 t/m. — Correspondant à la puissance maximum 5.300 t/m.

Échappement. — Le silencieux d'échappement est du type tromblon, d'un diamètre intérieur croissant progressivement de 24 à $65 \frac{m}{m}$ et se terminant par une partie cylindrique de $65 \frac{m}{m}$ de diamètre intérieur. Sa longueur développée est d'environ 37 cm. Son volume approximatif est de 0,85 litre. Le silencieux contient un diaphragme percé de trous et une coupelle traversée par un tube de diamètre intérieur $12 \frac{m}{m}$. La sortie est effectuée par un tube de diamètre intérieur $10 \frac{m}{m}$. Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions de l'arrêté ministériel du 25 octobre 1962 est de 72 dBA. Le poinçon du constructeur est frappé sur la partie arrière droite du pot d'échappement.

Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER à passage de $12 \frac{m}{m}$. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI, haute tension.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Pédalage. — Un décompresseur est conjugué avec la poignée droite, commandant les gaz.

Antiparasitage. — Le cyclomoteur est muni d'un antiparasite agréé pour lui par l'ORTF.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/m.

Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14×7 , une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents entraîné, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7, une roue de 54 dents solidaire du moyeu arrière. Le cyclomoteur possède un changement de vitesse automatique. A cet effet, la poulie solidaire de l'arbre moteur est extensible et commandée par des billes centrifugées. Le moteur est monté basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement et repoussé vers l'avant par un ressort tendeur accroché au cadre.

Dispositif bicyclette. — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication. —

$$\text{Petite vitesse} : \frac{207,5}{49,5} \times \frac{54}{12} = 18,86$$

$$\text{Grande vitesse} : \frac{207,5}{87,5} \times \frac{54}{12} = 10,67$$

Nombre de vitesses : infini.

Avec des pneumatiques de 2×17 dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,625 m, au régime du moteur de 1.000 t/m, la vitesse atteinte est de :

Petite vitesse : 5,17 km/h.

Grande vitesse : 9,12 km/h.

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à : 48,3 km/h.

5. - SUSPENSION

Avant. — Fourche télescopique.

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 70 $\frac{m}{m}$, commandé par un levier à main droite et câble.

Frein arrière. — A tambour avec segments intérieurs diamètre 80 $\frac{m}{m}$ commandé par un levier à main gauche et câble.

2 garnitures avant. — Longueur 65 $\frac{m}{m}$. — Largeur 16 $\frac{m}{m}$. — Surface totale 20,8 cm².

2 garnitures arrière. — Longueur 65 $\frac{m}{m}$. — Largeur 20 $\frac{m}{m}$. — Surface totale 26 cm².

7. - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

Équipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne avant rectangulaire de 100 $\frac{m}{m}$ × 60 $\frac{m}{m}$ à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

Catadioptr. — Le véhicule est muni d'un catadioptr agréé par l'Administration. Tous ces dispositifs sont situés aux cotes et emplacements réglementaires.

8. - DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur.

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur l'ailette supérieure droite de la culasse portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro de moteur, l'indication « Cyclo » ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines. Ces indications sont encadrées par le poinçon du constructeur.

Le numéro du cyclomoteur est frappé sur la patte arrière droite du cadre.

Le numérotage dans la série a commencé au numéro 40.800.000.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du Constructeur, le 29 juillet 1970, que le véhicule N° 40.800.000 à moteur N° 8085 742 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBÉCANE type 40 V satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.104, R.188 et R.194 à R.199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé

Enregistré sous le N° AU-400-70

A Paris, le 14 août 1970

L'Ingénieur en Chef des Mines,

(signé : PROUST)

Vu :

Paris, le 14 août 1970

L'Ingénieur des Mines,

(signé : GAUVIN)

A Paris, le 14 août 1970

L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)

(signé : HAZOTTE)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné Robert GAUTIER, représentant dûment accrédité des "ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE" 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine Saint-Denis), constructeurs, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur.	6 Puissance administrative :
2 Marque : Motobécane.	7 Carrosserie : Solo
3 Type : 40 V.	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1
4 N° dans la série du type :	9 Charge utile :
cadre moteur	10 Poids à vide : 39 kg
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	11 Poids total autorisé en charge : 167 kg.
5 bis, Cylindrée (en cm ³) : 49,933 cm ³ .	du véhicule isolé : d'un ensemble :
2 ou 4 temps : 2 temps.	

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le

pour être livré à

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



Fait à



"Toute transformation du Châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture"